

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26081088***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

11 JUIN 2026DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0472 823 233**

Nom

(en entier) : **CONTINENTAL CELLULOSE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée de Tervuren, 149/4 - 1410 WATERLOO****Objet de l'acte : Renouvellement de mandats des Administrateurs**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 29 mai 2026

3. Après délibération, l'assemblée prend la résolution suivante : le renouvellement du mandat de Monsieur Henry Houghton, exercé à titre gratuit, à partir du 01/07/2026, le renouvellement du mandat de la société Caistor Thames Limited (08911581) brebners first floor 1 Suffolk Way – TN 13 1YL Sevenoak – représenté par Madame Kate Houghton avec effet rétroactif au 24/04/2025 et la nomination de Monsieur Jean-Pierre Tasiaux comme administrateur, exercé à titre gratuit, et ce, à partir du 01/06/2026 pour une durée de 6 ans. (...)

Déclare donner procuration à la SRL FIDUCIAIRE DIGITALE (BE0477.222.557), dont le siège social est établi Boulevard du Souverain 90 – 1170 Watermael-Boitsfort, représentée par Monsieur Benoît Meurmans ou Monsieur Nicolas Widar, avec faculté de subdéléguer de déposer tout acte à publier auprès du greffe du tribunal de l'Entreprise en vue de sa publication au Moniteur belge, ainsi que l'accomplissement des formalités auprès de la Banque carrefour (BCE).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).